



**PRÉFET
DU GERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires
Service agriculture durable**

Auch, le 05/10/2022

**ARRÊTÉ PORTANT APPROBATION D'UNE CHARTE RELATIVE À L'UTILISATION DE
PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES POUR L'ENTRETIEN DES VOIES FERRÉES GÉRÉES
PAR SNCF RÉSEAU DANS LE DÉPARTEMENT DU GERS**

SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC ET MOTIVATION DE LA DÉCISION PRISE

**NOTE ÉTABLIE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS
DE L'ARTICLE L123-19-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT**

Le projet d'arrêté a été mis à la disposition du public, sous forme électronique, du 12 septembre au 3 octobre 2022 sur le site internet de la préfecture du Gers.

Aucune observation n'a été formulée sur ce projet d'arrêté.

L'arrêté est proposé à la signature sans modification.